

LE PROCESSUS D'OCTROI DE SUBVENTIONS AUX JEUNES ENTREPRENEURS LAUREATS DU COPA

Communiqué de presse

Le Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, en sigle « PADMPME », informe les Jeunes Entrepreneurs lauréats du concours de plans d'affaires, (COPA) que les subventions octroyées par le Gouvernement Congolais, financées par la Banque mondiale, sont constituées de deux parties dont :

- L'une réservée à l'acquisition des équipements pour l'implantation de l'entreprise ;
- L'autre aux frais de constitution de l'entreprise.

Les Jeunes entrepreneurs lauréats sont invités à obtenir auprès du Guichet Unique de Création d'Entreprise les documents nécessaires à la constitution de leurs entreprises : le RCCM, N° d'Impôt, l'Identification Nationale et tous les autres documents administratifs exigibles afin d'accélérer le processus de financement. Ces démarches administratives seront engagées aux frais des lauréats et remboursées sur la base des documents légaux et des factures transmises à l'UCP et au Consortium dans la limite des frais administratifs financés par la Banque mondiale.

Il est demandé aux Jeunes entrepreneurs de se focaliser sur l'obtention de tous les documents administratifs permettant à leur entreprise d'obtenir une personnalité juridique et de finaliser la phase de cadrage afin de passer aux étapes de signature de contrat (convention de financement) avec le PADMPME et d'ouverture de compte pour recevoir la subvention.

Actuellement, parmi l'ensemble des jeunes entrepreneurs étant à l'étape de cadrage et de constitution des documents juridiques/administratifs de leurs entreprises, aucun n'a encore perçu la subvention.

Le PADMPME, par l'entremise du Consortium Deloitte-I&F Entrepreneuriat-Kivu Entrepreneurs, chargé de la mise en œuvre de la composante COPA, invite les jeunes sélectionnés à Kinshasa à prendre part à une matinée d'information et d'orientation sur le processus d'octroi de la subvention et sur les prochaines étapes. Cette séance d'information aura lieu ce jeudi 13 janvier 2022 à 9 heures, au Centre de Rééducation pour Handicapés Physiques, sur Avenue des Huileries (en face de l'INRB).

Fait à Kinshasa, le 12 janvier 2022

Le Coordonnateur national

